**P.V. Conseil de Paroisse - 14 juillet 2021**

Présents : J.-F. Mabut, A. Crettenand, P. Thabuis, J. Dusonchet, P. Sapey, I. Hirt

**P.V. du 8 juin 2021**

Rien à signaler

**Règlement et tarifs de la salle Saint-Sylvestre**

J.-F. Mabut, président, a modifié quelques points du règlement.

A. Crettenand s’étonne de ces changements ; la salle n’ayant pas encore été louée, ce règlement n’est pas encore entré en fonction et nous n’avons pas de recul.

L’heure d’arrêt de la musique et la fermeture de la salle fait débat :

3h00 ou 4h00 du matin ?

Le président rappelle que l’heure autorisée est 22h00, au-delà une autorisation doit être demandée. Il se renseigne auprès de la police pour savoir si nous devrons demander des autorisations puisque les manifestations seront privées.

Il faudra de toute manière informer le voisinage.

Le règlement est accepté sous réserve des éventuelles demandes d’autorisation.

Tarifs :

Le président propose des rabais pour les locations :

Rabais de 10% tant que les aménagements extérieurs ne sont pas faits : oui

Rabais de 10% pour les personnes qui louent l’église : non

Rabais de 10% pour les paroissiens de l’UP, habitants de la commune de Bardonnex et associations sans but lucratif : oui

**Agenda**

Le président propose de faire coïncider la date de l’inauguration de la salle avec celle de la rencontre du cartel des sociétés de la commune.

**Site internet**

A la rentrée de septembre introduire une page Compesières sur le site [www.upca.ch](http://www.upca.ch) de l’UP.

Le président propose de créer un blog ou une page Facebook pour Compesières.

Y faire figurer la vie de la paroisse, les informations sur les locations de l’église et de la salle. Se faire connaître.

L’idée d’un blog est acceptée par tous.

**Recherche de nouveaux membres pour le CP et le secrétariat**

Le président propose que chacun essaie de contacter deux personnes.

Les « anciens » du Conseil ont déjà fait de nombreuses démarches, sans succès !

Pour le secrétariat, Isabelle relève que Karine serait prête à augmenter son temps de travail.

Est-ce nécessaire de garder un secrétariat à Troinex ; ne pourrait-on pas avoir un seul secrétariat à Carouge pour les cinq paroisses ?

Isabelle estime qu’il est important de garder une présence et une permanence à Troinex pour les paroisses de Troinex-Veyrier-Compesières.

**Avenir de la paroisse**

Le président rencontrera Pascal Desthieux le 17 août.

Lors de cette rencontre, reprendre le document que Frédéric Chevalier avait envoyé à A. Crettenand. Chercher une solution : fusion ? dissolution ? ou autre.

Le président a également pris contact avec Bernard Boymond, président de la paroisse de Plan-les-Ouates.

**Fichier des catholiques**

L’Office de la population ne transmettant plus à l’ECR les noms des nouveaux habitants, le fichier n’est pas à jour.

Karine inscrit dans le fichier les familles qui inscrivent leurs enfants au catéchisme, les familles qui demandent le baptême pour leur enfant, ainsi que les couples qui se marient dans notre UP.

Pour les nouveaux habitants nous n’avons pas d’informations.

Le président propose de créer une commission permanente ; une personne dans chaque village pourrait rencontrer les nouveaux arrivants en leur apportant, par exemple, un feuillet de bienvenue présentant les différents services qui existent dans la paroisse. A suivre.

**Projet Telecom**

Le projet de la pose d’une antenne dans le clocher est relancé.

Pierre Thabuis se renseigne auprès des opérateurs.

**Gestion du patrimoine**

La paroisse a actuellement Fr. 700'000.-- sur un compte. Ce serait le bon moment pour investir soit dans l’immobilier, soit dans un fonds de placements.

Après discussion, le Conseil décide de placer cet argent dans l’immobilier et de se renseigner dès maintenant pour l’achat d’un appartement, en sollicitant des personnes compétentes.

Le président rend attentif le Conseil sur le problème de l’orgue : si Claire Haugrel obtient la totalité du financement et l’entretien, et que l’orgue se construit, la paroisse ne sera plus propriétaire de l’orgue, elle met simplement l’église à disposition pour la rénovation ou le remplacement.

Quelle sera alors la position de la paroisse, si elle désire rester en partie propriétaire de l’orgue ?

**Rencontre avec la commune**

La rencontre est prévue le 29 juillet.

Principaux points à discuter :

* projet d’aménagement entre la ferme et la salle : installation de palox, bancs et tables ;
* rangement des tables et bancs dans la ferme ;
* parking autour de la salle.

**Sonorisation à l’église**

A améliorer. A, Crettenand s’en occupe.

 Monique Gaud